

Saison 2011/12

Assemblée Ligue Nationale (ALN)

Lieu:	Aula Gymnasium Muttenz, Gründenstrasse 30, 4132 Muttenz
Date:	Samedi, 3 mars 2012
Heure:	9h15 – 10h30
Présidence:	Urs Schärner, Président LN
Scrutateurs:	Jürg Winiger, Nicolai Matuschek
Voix:	84
Majorité absolue:	43 voix
Majorité 2/3:	56 voix
Procès-verbal:	Peter Wahlen, Assistant LN

1. Salutations

Urs Schärner ouvre l'ALN à 9h15 et salue particulièrement Jean-Marc Wichser, président de la Commission des Status et Règlements (CSR) et membre du DCC (juriste). Il souhaite également la bienvenue à Manuel Mohler, son collègue du comité directeur, Peter Wahlen, qui est chaleureusement applaudi pour ses activités de longue date ainsi que les traductrices.

2. Appel / Vérification des voix

D'après le contrôle des présences, les clubs suivants ne sont pas représentés: CTT Bernex, CTT Bulle, CTT Carouge, CTT Collombey-Muraz, CTT Cortaillod, CTT Forward-Morges, CTT Mandement, CTT Meyrin, CTT Silver Star, CTT UGS-Chênois, CTT Vevey, STT Lugano, STT Riva San Vitale, TTC Baar, TTC Bremgarten, TTC Chur, TTC Düdingen, TTC Münsingen, TTC Romanshorn, TTC Schenkon, TTC Schöffland, TTC Stalden, TTC Triesen, TTC Wädenswil.

La répartition des voix est réglementée dans le règlement de la LN (art. 3.2).

Vérification des voix: total voix: 84; majorité absolue: 43; majorité 2/3: 56

Manuel Mohler assume la fonction de président de jour.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Conformément à l'art. 3.12 du règlement de la LN, les décisions de l'ALN ordinaire du 26.1.11 ont été remises à tous les clubs LN et au CC STT sous forme de procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et un remerciement est adressé au rédacteur et aux traducteurs.

4. Approbation du rapport annuel du comité directeur

Le rapport annuel du comité directeur LN (saison 2010/11) est approuvé à l'unanimité.

Le président informe que grâce à l'augmentation des contributions LN en rapport avec le concept „Sport d'élite STT“, des recettes supplémentaires d'environ CHF 10'000.- ont été générées qui ont été utilisées pour le soutien individuel des joueurs et joueuses du cadre (élite et relève, camps d'entraînement, examens médico-sportifs).

5. Election du Président LN

Manuel Mohler remercie Urs Schärrier qui se représente pour une autre année pour sa circonscription et son grand engagement qui est – il faut le souligner – un travail bénévole.

Urs Schärrier est élu avec 1 abstention.

6. Election de membres additionnels du comité directeur LN

Le président souligne le grand engagement et la bonne collaboration efficace avec Manuel Mohler qui se représente pour une autre période.

L'élection de Manuel Mohler a lieu sans voix opposée.

Urs Schärrier lance (une nouvelle fois) un appel pour accueillir des membres supplémentaires au sein du comité directeur LN. Le temps consacré est modeste – normalement, il s'agit d'une séance par saison. Beaucoup de choses sont réglées par e-mail et – si nécessaire – via une téléconférence.

7. Approbation des dispositions complémentaires RS 510ss

7.1 Proposition adaptation resp. modification du mode de jeu du tour de promotion 1ère ligue/LN

Le président LN souligne que la suppression des tours de promotion permettrait de remédier à la surcharge des agendas que l'on vit en avril et mai. Comme avant, il serait toujours possible de renoncer à des promotions. Afin d'améliorer la perméabilité au sein des ligues, il faudrait plus d'équipes reléguées; cela permettrait d'augmenter la compétition sportive.

Torsten Braun (TTC Münchenbuchsee) suggère d'apporter des preuves à l'aide d'évaluations pour les thèses formulées (dans le cas présent: „Les équipes qui ont obtenu la 7e place qui les met à l'abri se montrent souvent non motivées et alignent des joueurs avec un classement C, voire D“). Les nouveautés prévues entraînerait la relégation de 25% des équipes – ce qui serait démesuré par rapport à la taille du groupe.

Manuel Mohler répond qu'il connaît des ligues en Allemagne où trois équipes sont reléguées d'un groupe de 10 équipes.

Selon Theo Huber (TTC Kriens) toutes les premières équipes d'un groupe sont automatiquement promues au sein du TTVI. La réglementation a fait ses preuves depuis des années.

Nicolai Matuschek (TTC Zürich Affoltern) pense qu'il ne devrait pas être possible qu'une équipe qui a dominé le championnat soit pénalisée lors du tour de promotion parce que certains sportifs sont blessés ou en raison d'autres absences. Comme exemple de la saison passée, il cite le TTC Chur de la LNC Messieurs.

Jürg Winiger (TTC Wil SG) a observé que les équipes promues ne peuvent, en règle générale, pas se maintenir dans la classe supérieure (cela est particulièrement le cas en LNA Messieurs).

Michael Frass (TTC Rapid Luzern) salue la direction de la présente proposition. Il objecte toutefois que les différences au niveau de la performance en LNA Dames sont trop grandes déjà actuellement (une densité trop modeste) et que cela devrait encore s'intensifier avec la nouveauté proposée.

Robert Ostlender (TTC Uster) lui donne raison; il pense que cela est un grand risque. Il s'agit d'une décision qui montre la voie et qui influencera durablement l'attractivité du championnat.

Les votes donnent les résultats suivants (sous réserve de l'approbation par l'AD de printemps)

- la nouvelle réglementation chez les Messieurs avec le complément du comité directeur LN est approuvée avec 67 oui contre 10 non et 7 abstentions;
- la proposition retirée par le TTC Zürich Affoltern et reprise suite à l'intervention de Theo Huber s'était imposée face à la modification proposée par le comité directeur LN en ce qui concerne le système Dames (62 oui, 18 non et 4 abstentions). Elle est approuvée avec 58 oui contre 25 non et 1 abstention face au statu quo;

Par souci d'uniformité, les matchs de barrage chez les Dames sont disputés selon le mode de play-off courant „Best of 3“ (79 oui et 5 abstentions pour la proposition supplémentaire du comité LN).

Texte conformément à la version de la décision

Messieurs

1. Les premières équipes de chaque groupe de LN sont promues directement
2. Les deux dernières équipes de chaque groupe de LN sont reléguées en ligue inférieure.
3. 8 équipes des premières ligues régionales sont promues:
Les deux premières équipes de chaque association de ligue régionale se qualifient pour les matchs de promotion comme jusqu'à présent. Avec 13 à 16 équipes participantes, on joue en 4 groupes de 4 équipes au maximum avec le système chacune contre chacune. Les premières et deuxièmes équipes de chaque groupe sont promues. (Les troisièmes équipes et le cas échéant les quatrièmes équipes disputent une autre poule à 4).
Avec 9 à 12 équipes, on joue en 3 groupes, les premières et deuxièmes équipes de chaque groupe sont promues. Les troisièmes équipes de chaque groupe disputent une autre poule à 3 pour les 2 places qui restent (Les quatrièmes équipes s'affrontent en plus).

() valable si d'autres places sont vacantes

Dames

1. Les dernières équipes de chaque groupe de LN sont reléguées.
2. L'avant-dernière équipe du groupe de LNA dispute un match de relégation comme stipulé sous 3.
3. Les deux premières équipes de chaque groupe de LNB disputent un match de barrage. Le gagnant est promu et le perdant dispute un match de barrage contre l'avant-dernière équipe du groupe de LNA. Le gagnant de ce match reste en LNA, le perdant reste en LNB.
4. Les deux avant-dernières équipes de chaque groupe de LNB disputent un match de barrage. Le gagnant et le perdant de ce match disputent un match de relégation pour rester en LNB comme stipulé sous 5.
5. Les deux premières équipes de chaque association de ligue régionale se qualifient pour les matchs de promotion comme jusqu'à présent. Cela permet de désigner les deux équipes qui sont promues directement ainsi que les deux équipes qui disputeront un match de barrage contre les avant-dernières équipes des groupes de LNB pour la promotion en LNB. La troisième équipe du tour de promotion affronte le perdant et la quatrième équipe le gagnant du match de barrage stipulé sous 4. Avec 13 à 16 équipes participantes, on joue en 4 groupes de 4 équipes au maximum avec le système chacune contre chacune et les premières équipes du groupe disputent une autre poule à 4 pour les places à 1 à 4. Avec 7 à 12 équipes participantes, on joue en 2 groupes de 6 équipes au maximum avec le système chacune contre chacune. Les premières équipes de chaque groupe sont promues en LNB. Les deux deuxièmes équipes disputent un match de barrage pour la 3e et 4e place. Avec jusqu'à 6 équipes, les places 1 à 4 sont attribuées directement en un groupe où l'on joue avec le système chacune contre chacune.

L'élaboration du texte explicite du règlement sera effectuée par la CSR STT – le texte sera publié dans l'annuaire STT 2012/13.

8. Engagement de commissions internes LN et groupes de projet

Personne ne demande la parole.

9. Propositions des membres et du comité directeur

Le président souhaite brièvement prendre position concernant les trois propositions suivantes pour sonder les personnes présentes en vue des votes à venir lors de l'Assemblée des délégués de printemps (AD de printemps):

- A) Le comité directeur LN et le DCC recommandent d'approuver la proposition „Pas d'influence du ranking“.
- B) Le comité directeur LN est pour approuver la proposition „Augmentation du nombre de joueurs de double“, le DCC est contre.
- C) En ce qui concerne la proposition „Augmentation du nombre des joueurs en simple“, Theo Huber (TTC Kriens) pense que l'intégration de la nouvelle règle pourrait créer des problèmes dans le registre central. Contrairement au DCC qui se prononce contre une approbation, le comité directeur LN renonce à exprimer un avis.

Les résultats des votes consultatifs (la proposition A est approuvée à l'unanimité, la proposition B est approuvée avec 48 oui contre 29 non et 7 abstentions, la proposition C est rejetée avec 13 oui contre 68 non et 3 abstentions) sont des signaux clairs à l'adresse de représentants de l'AD de printemps.

10. Détermination de la prochaine ALN

Dans le cadre des CS Elite et de l'AD de printemps 2013, la prochaine ALN aura lieu le 02.03.13 à Genève.

11. Divers

Urs Schärer présente l'idée de disputer le championnat LNA et LNB Messieurs sous forme de poules – une pratique qui existe en Autriche et en Suède au moins dans les ligues inférieures. Il estime que cela représente une valorisation sportive des rencontres (ambiance d'événement), tout en déchargeant le calendrier et en diminuant les frais de déplacement. Une mise en pratique entraînerait des difficultés lorsque des matchs sont reportés, les matchs se disputeraient pendant seulement quelques week-ends et certaines équipes perdraient le droit de jouer à domicile.

Peter Schwarz (TTC Zürich Affoltern) est très favorable à cette proposition.

Michael Frass (TTC Rapid Luzern) pense que rien qu'en raison des conditions géographiques, la comparaison avec d'autres pays est difficile. Pour lui, les distances que nous parcourons chez nous, ne constituent pas un argument qui justifierait de modifier la situation actuelle. Il se souvient de l'époque où on jouait selon le modèle présenté.

Theo Huber (TTC Kriens) est plus ou moins du même avis; dans le contexte du Sport d'élite, il ne convient pas de discuter des voyages (trop longs).

Roland Wyss (TTC Ostermundigen) ne pense pas que cela permettrait de diminuer les dépenses des clubs concernés - au lieu des frais de déplacement, il y aurait des frais d'hébergement.

Robert Ostlender (TTC Uster) s'y oppose clairement. Il se demande en particulier comment on pourrait trouver des sponsors si les matchs à domicile ne sont plus garantis. Il pourrait éventuellement s'imaginer de disputer les play-offs d'une manière centrale selon le modèle du tournoi final de la coupe suisse (chez un club qui y participe ou qui n'y est pas impliqué).

26 voix souhaitent appliquer la forme de jeu discutée déjà durant les tours de qualification. 58 voix sont pour une introduction lors des play-offs; les personnes présentes demandent au comité directeur LN de réfléchir sur le principe d'organiser des poules de finale en LNA sur sol neutre (40 oui contre 38 non et 6 abstentions).

Le président informe que la planification 2012/13 est encore en voie d'élaboration puisque les décisions prises à l'ALN et à l'AD d'aujourd'hui influencerait la fixation des dates.

Le président LN apprécierait si d'éventuels retraits, d'éventuelles relégations volontaires, respectivement d'éventuelles renonciations à la promotion d'équipes sont officiellement rendues publiques le plus rapidement possible – mais au plus tard jusqu'au délai (15 avril).

Pour le procès-verbal:

Swiss Table Tennis

Assistant LN

Peter Wahlen

Va à:

Clubs LN

Comité central STT

Présidents CT AR

CSR STT